

COMMUNE DE TREMAOUEZAN (FINISTERE)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 10 juin à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de TREMAOUEZAN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé LIEGEOIS, Maire.

Date de la convocation : 4 juin 2021

Secrétaire de séance : Baptiste DESBOIS

Etaient présents : Hervé LIEGEOIS, Jean-Pierre COAT, Lynda JAOUEN, Hélène VELLY, Gaëlle LEFEVRE, Didier CUELLO, Baptiste DESBOIS, Lucie MARCILLAT, Sébastien AUTRET, Dolorès LOTTON, Jean-Luc CORRE.

Arrivée de Laurent FAVE à compter du point 2021-15

Absente : Patricia FAGON-ROUDAUT

Excusée : Murielle LECOEUICHE

Procuration : Wahid-Gabriel FARHAT à Hervé LIEGEOIS

Nombre de Conseillers : - en exercice : 15 - présents : 11 - votants : 12

A compter du point 2021-15 : présents 12 – votants 13

* * *

2021-13 : ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des Conseillers Municipaux.

2021-14 : DOSSIER SALLE POLYVALENTE

La réflexion avance quant au projet de reconstruction de la salle polyvalente, figurant au programme de la liste municipale élue en mars dernier.

La Commission travaux s'est réunie à plusieurs reprises pour évaluer les besoins et définir un cahier des charges.

Le CAUE du Finistère (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a été sollicité et a élaboré un plan de salle ainsi qu'un chiffrage du projet. Ce pré-projet a été présenté à l'Architecte des Bâtiments de France, qui, après avoir fait quelques remarques, a émis un avis favorable dans l'ensemble.

Afin d'y associer la population locale, une réunion publique, annoncée dans le Buhez An Dré, s'est tenue le vendredi 4 juin dernier, dans l'actuelle salle polyvalente, réunissant environ 30 tréviens.

Plusieurs remarques et suggestions ont été ainsi recueillies.

Elles seront examinées par la Commission travaux.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à consulter des architectes pour travailler sur le projet et poursuivre les démarches administratives et financières en ce sens.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents.

2021-15 : SUBVENTIONS MUNICIPALES 2021

La Conseil Municipal propose de répartir de la manière suivante le montant de la subvention attribuée à chaque association.

Comité d'animation	500 €
Amicale laïque	500 €
Société de chasse	100 €
Youth-Club	100 €
Association Alizarine Plouédern	50 €
Amicale cyclotouriste Plouédern	50 €
GRS Plouédern	50 €

TOTAL **1 350 €**

Le Conseil Municipal approuve cette proposition, à l'unanimité des membres présents.

2021-16 : TARIFS LOCATIONS DES SALLES A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs suivants pour la location des salles communales à partir du 1^{er} janvier 2022 :

	Personnes de l'extérieur		
	1 jour	2 jours	3 jours
Maison commune	190 €	285 €	
Salle polyvalente	250€	345 €	390 €

	Habitants de TREMAOUEZAN et personnel communal		
	1 jour	2 jours	3 jours
Maison commune	65 €	85 €	
Salle polyvalente	105 €	140 €	165 €

Tarif de location de la salle polyvalente ou de la maison commune à la demi-journée, sur semaine, sous réserve de disponibilité des locaux, à l'occasion de « cafés familiaux » après cérémonie d'obsèques : 50 €.

Pour les entreprises : 1 jour = **300 €**

Caution : **500 €**.

2021-17 : PRODUITS DES AMENDES DE POLICE – PROGRAMME 2021

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Conseil Départemental lance, pour 2021, un appel à projets pour la répartition du produit des amendes de police relative à la circulation routière.

Plusieurs thématiques sont ciblées et notamment celles concernant les aménagements visant à renforcer l'accessibilité, le partage de la route, l'apaisement de la vitesse et notamment les radars pédagogiques, les zones 20 ou 30 et les Chaussées à Voies Centrales Banalisées (CVCB), en excluant toutefois les plateaux ralentisseurs des dépenses éligibles.

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de travaux de sécurisation de la Voie Communale n° 1 entre l'entrée dans la localité et le carrefour des Genêts, pour un montant de 14 780.00 € HT.

Il demande la validation de l'assemblée pour solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Finistère au titre du programme de répartition des amendes de police 2021.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.



Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20 h 45.